

Décision

Générale

colonial

Décision n° 348 Mutations

n° 348

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 septembre 1914

Numéro JO
n° 215 du 30/09/1914

Date du numéro
30 septembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois à passer en France à Perpignan a été accordé à M. Allés, Commis de 3^{me} classe du cadre local des Postes et des Télégraphes, avec autorisation de prendre passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 18 septembre 1914.